

Gaec le pont des noues

gaeclepontdesnoues@orange.fr

jeu. 22/04/2021 20:05

À : Enquête publique <plu@mairieshdc44.fr>;

bonjour, je vous écrit suite au zone humide.

nous venons de voir que la parcelle 492 situé sur la Boulaire, voisine de la station d'épuration est noté entièrement en zone humide.

nous contestons la zone humide sur la partie haut de la parcelle mais acceptons ce zonage sur la parti base. il y a un décrochement dans la parcelle.